

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/91

12 décembre 1996

(96-5309)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

ARMENIE

Déclaration de M. Vahram Avanesyan
Ministre de l'économie
(en qualité d'observateur)

C'est un grand honneur pour notre délégation de présenter l'Arménie en qualité d'observateur à la première Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce.

Cette conférence est particulièrement importante pour l'Arménie à un moment où le pays procède à des réformes fondamentales en vue de sa transition vers une économie de marché. La participation de l'Arménie à cette très importante Conférence internationale indique que nous reconnaissons qu'une intégration rapide et effective dans l'économie mondiale est l'une des conditions préalables essentielles à la croissance et à la prospérité économiques.

Les réformes économiques menées dans notre pays démontrent que le gouvernement arménien est non seulement conscient de l'importance que revêt l'intégration dans l'économie mondiale, mais qu'il prend également des mesures stratégiques concrètes dans ce sens.

L'Arménie a déjà achevé la privatisation des terres agricoles, et environ 70 pour cent des petites entreprises et plus de 60 pour cent des entreprises moyennes et grandes ont été privatisées. Depuis 1992, la libération des prix et la libéralisation du commerce sont en cours, et le régime de commerce actuel peut être considéré comme l'un des plus libéraux. La moyenne pondérée des taux de droits appliqués, tant pour les produits agricoles que pour les produits industriels, se situe en deçà de 4 pour cent. En 1996, le taux d'inflation annuel devrait s'élever à 7-8 pour cent et le déficit budgétaire devrait être, selon les estimations, de 7,5 pour cent. Le produit intérieur brut progressera, pendant la même période, d'environ 6 pour cent.

Dans le même temps, la politique institutionnelle, structurelle et sectorielle qui est suivie contribue à la création d'une infrastructure et d'entités économiques propres à une économie de marché, et l'élaboration d'un cadre juridique permet de définir les bases et le champ de leurs activités.

Les réformes économiques visent à mettre en place un secteur privé et à créer toutes les conditions favorisant l'initiative privée en Arménie. Grâce à cette politique, l'Arménie est en mesure d'accueillir l'investissement étranger, condition sine qua non de l'utilisation optimale des ressources du pays et d'un développement économique réel et durable.

L'Arménie considère sa participation à l'Organisation mondiale du commerce comme une étape cruciale pour atteindre cet objectif stratégique.

Le champ et l'ampleur de la réforme économique dans notre pays, ainsi que le soutien que les pays Membres de l'OMC nous ont apporté dans nos efforts, nous permettent d'espérer que dans un futur très proche l'Arménie pourra mener à bien le processus de son accession et deviendra Membre de l'OMC à part entière.

En devenant un pays Membre de l'OMC, l'Arménie pourra apporter sa modeste contribution au processus de libéralisation de l'économie mondiale et sera l'un des plus sérieux défenseurs de cette libéralisation, qui nous semble être une condition préalable à la prospérité économique de notre pays.

En conclusion, j'aimerais exprimer ma gratitude au gouvernement de Singapour et à tous les organisateurs de la Conférence pour avoir permis la tenue d'une réunion aussi importante et représentative à un niveau aussi élevé, et je forme l'espoir que les décisions prises à cette conférence constitueront une étape de plus vers la réalisation des objectifs mondiaux que l'OMC s'est fixé.